



Conseil Municipal

Séance du 04 Février 2013

L'an deux mil treize, le 04 Février à dix huit heures, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis à la Mairie, sur la convocation du 29 Janvier deux mil treize et sous la présidence de Monsieur Yves JÉGO, Député-Maire,

Présents : M. JÉGO, Député-Maire, MM. ALBOUY, MILAN, Mmes DA FONSECA, JAMET, M. VALLÉE, Mme CASTELLAIN, MM. MAILIER, CAHIN, Mme CHAZOUILLERES Adjoints, M. GAULTIER, Mmes DREZE, TIMBERT, PERRON, MM VATONNE, ONOFRIO, BRUN, Mme DENOU, Mlle ROQUE, M. COLAS, MM. AIELLO, HAMELIN, MARTY.

Absents représentés : M. AFONSO représenté par M. MAILIER, Mme LINARDI représentée par Mme DREZE, M. GARCIA représenté par M. CAHIN, Melle CHKIF représentée par Mme CASTELLAIN, Mme SLIMANI représentée par Melle ROQUE, Melle M'BENGUE représentée par M. MILAN, M. SEMELLE représenté par M. ONOFRIO, M. PEREIRA représenté par M. BRUN, Melle CHABAR représentée par Mme DENOU

Absents : M. CHOMET

Secrétaire de séance : M. GAULTIER

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

La séance est ouverte à 18 H 00 sous la présidence de M. Yves JÉGO

Ordre du Jour

Nomination d'un Sécrétaire de Séance.....	3
Remerciements	3
Délégations de Pouvoirs	4
1/2013 : Installation d'un Conseiller Municipal.....	6
2/2013 : Indemnités des Elus – Attribution d'une indemnité de fonction à un conseiller municipal délégué	7
3/2013 : Installation d'un Conseiller Municipal.....	8
4/2013 : Remplacement d'un Elu au sein de la 3 ^{ème} Commission.....	8
5/2013 : Remplacement d'un Elu au sein du « Comité de Jumelage »	9
6/2013 : Remplacement d'un Elu au sein de la « Commission Consultative des Services Publics Locaux »	10
7/2013 : Remplacement d'un Elu au sein de la « Commission de Délégation de Service Public »	11
8/2013 : Remplacement d'un Elu au sein de la 4 ^{ème} Commission.....	12
9/2013 : Remplacement d'un Elu au Sein du « Jury de Concours »	13
10/2013 : Débat d'orientations Budgétaires.....	14
11/2013 : Rapport d'activité 2011 du Syndicat de traitement des déchets ménagers du Sud Seine-et-Marne (SYTRADEM)	37
12/2013 : Premiers investissements 2013 -Additif.....	37
13/2013 : Demande de garantie d'emprunt par la Résidence Urbaine de France	38
14/2013 : Festival Montereau Confluences 2013 : Occupation Temporaire du Domaine Public	40
15/2013 : Festival Montereau Confluences 2013 : Tarifs exposants Salle James SEMISOROFF	42
16/2013 : Festival Montereau Confluences 2013 : Tarifs Billets Festival	42
17/2013 : Festival Montereau Confluences 2013 : Vente des billets du Festival par la Société France Billet.....	43
18/2013 : Festival Montereau Confluences 2013 : Vente des billets du Festival par le réseau Ticketnet	44
19/2013 : Adhésion à la marque « Ville Impériale »	44
20/2013 : Patinoire Ville Haute	45
21/2013 : Convention de partenariat entre la ville de Montereau-Fault-Yonne et le Comité National de Liaison des Régies de Quartier (CNLRQ)	46
22/2013 : Le Plan Local d'Application de la Charte d'Insertion	48
23/2013 : Revalorisation des droits de Place pour les Foires, Marchés et Forains	56
24/2013 : Autorisation donnée à Monsieur le Député-Maire de signer l'accord-cadre lancé en application de l'article 33 du code des marchés publics (appel d'offre ouvert) relatif à la « Maîtrise d'œuvre pour l'étude, la restauration, la revalorisation du patrimoine historique : Collégiale Notre Dame et Saint Loup et Prieuré Saint Martin	57
25/2013 : Publication de la liste des Marchés passés par la Ville au titre de l'année 2012	58
26/2013 : Marché n° 983 – Construction d'un Stand de Tir- Avenant n° 2 – Moins Value sur montant total des travaux.....	58
27/2013 : Autorisation donnée à Monsieur Le Député-Maire de signer un protocole transactionnel relatif à la mission d'assistance au montage d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le secteur de la gare avec l'Agence Eu. CREAL	59
28/2013 : Comité Secret : Remise gracieuse de majorations et intérêts de retard sur taxes d'urbanisme réglées par Monsieur OUAATI Mohamed	60

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir désigner l'un de ses membres à cette fonction.

- Monsieur GAULTIER est nommé secrétaire de séance à l'unanimité**

Remerciements

Monsieur le Maire fait part des remerciements suivants :

- De la part de Monsieur Jean-Claude BILLARD, Président de l'Association Colombophile L'Eclair de Montereau pour la subvention qui leur a été attribuée, ainsi que pour la mise à disposition de la salle Nodet et la participation des Elus lors de la remise des prix.
- De la part de Monsieur Daniel SIGONNEAU, Président du CSM Athlétisme de Montereau, pour l'aide apportée lors des 27^{ème} Foulées Monterelaises des 27 et 28 Octobre 2012.
- De la part de Monsieur Luc PAYLOT, Président des « Amis de Morêt et de sa Région » pour le prêt de matériel lors des festivités « Fête de la Saint-Nicolas » du 1^{er} et 2 décembre 2012.
- De la part de Monsieur Pierre DIASONAMA, Président de l'Association Familles-Rurales, pour la mise à disposition de la Salle François Mitterrand à l'occasion du réveillon de fin d'année 2012.
- De la part de Melle Aurore VUADENS, trésorière de l'association de Défense des Locataires de la Résidence L'Aiglons (A.D.L.R .A) pour l'offre de deux sapins de Noël à l'occasion des décorations des fêtes de Noël de la Résidence.
- De la part de Monsieur François FRIAUD, Principal du Collège Paul Eluard, pour l'aide apportée lors du l'organisation du Cross du Collège.
- De la part de Monsieur Guy PIERONNET, Président du Comité du Mémorial du Dernier Convoi de Déportation en Seine-et-Marne pour l'appui du projet du Mémorial.

- De la part de Monsieur Florian LAFOSSE, chargé de mission Prévention des déchets SIRMOTOM, pour la participation de la collecte des sapins de noël.
- De la part de Madame LISLE, Directrice de l'Ecole Maternelle « Les Ormeaux », pour l'achat du nouveau matériel informatique pour le bureau

DELEGATIONS DE POUVOIRS

Dans le cadre de ses délégations de pouvoirs, Monsieur le Maire a été amené à signer les documents suivants :

Direction des Sports et de la Vie Associative :

- Signature de la convention de mise à disposition – Prieuré Saint Martin, rue du Prieuré Saint Martin – du 24 septembre au 31 décembre 2014 entre la ville et l'association **l'Eclair de Montereau**.
- Signature de la convention de mise à disposition d'un bureau au Musée de Montereau – du 1^{er} septembre au 31 décembre 2012 entre la ville et le syndicat **CGT communal**.
- Signature de la lettre de mission des audits des associations UNRPA et Les Jardins Ouvriers – du 13 janvier au 31 octobre 2012 entre la ville et la **Société d'Expertise Comptable - Nemourienne Gestion Comptable**.
- Signature de la convention de mise à disposition du local – 1 rue Jules Ferry - du 20 novembre 2012 au 30 juin 2013 entre la ville et l'association **Les Restaurants du Cœur**.
- Signature des conventions budgétaires des collèges – du 11 décembre 2012 au 30 juin 2013 entre la ville et les collèges suivants : **André Malraux, Paul Eluard et Pierre de Montereau**.
- Signature des conventions de mise à disposition des locaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 entre la ville et les associations suivantes : **Culturelle Marocaine, CSM Marche, CSM Rugby, les Copains de Quartier, Maison de l'Emploi et de la Formation du Sud 77, Montereau Turc Ulcu Ocagi, Mouvement Vie Libre, Syndicat CFDT, Syndicat CFTC, Syndicat CGT, Syndicat CGT communaux, l'Eclair de Montereau, Contrôle Judiciaire Socio Educatif (ACJUSE), ELIOR, PRO BTP GROUPE, Bleu Citron, Ciné Photo Club Amateur, Comité de Jumelage, Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Montereau et Environs, la Croix Rouge Française, Familles Rurales, Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés, Lemos Dedys, Sous Officiers de Réserve, Union Musicale Monterelaise, Casa de Espana, Amigos da Esperanca, CNL, Soleil d'Enfants, AFISIF, Ensemble Pour l'Avenir, Arabesque, Parti Opposition et Retraités de Montereau**.

Direction des Services Techniques :

- signature le 09/11/2012 d'une proposition financière pour la mission de contrôle technique du Centre Social « Maison des Familles », ainsi qu'un bon de commande d'un montant de 6 613,88 € TTC avec la société ANDICT.
- signature le 16/11/2012 d'une proposition de suppression de branchement électrique à l'école maternelle Rostand – rue Edmond Rostand, ainsi qu'un bon de commande d'un montant de 788,68 € TTC avec le concessionnaire ERDF.
- signature le 22/11/2012 d'une proposition financière pour des travaux d'extension du réseau public dans le cadre d'un Permis de Construire (RD 403 – route de Provins au niveau du Rond Point Salvadore Allendé), ainsi qu'un bon de commande d'un montant de 5 047,89 € TTC avec le concessionnaire ERDF.
- signature le 28/11/2012 d'une offre relative à une mission de contrôle technique pour la mise en place d'un traitement d'air au Stand de Tir – 19 avenue de la colline St Martin pour un montant de 4 114,24 TTC avec QUALICONSULT.
- signature le 3/12/2012 d'une proposition financière pour la prévention et lutte contre les nuisibles et parasites dans les bâtiments communaux pour l'année 2013 pour un montant de 15 679,56 € TTC avec la société AUROUZE.
- Signature avenant n° 2 marché n°932 (lot 1) attribué à SFR, ayant pour objet la prolongation de la fourniture de service et de télécommunications (abonnement & communications des accès primaires Numéris et services de téléphonie mobile) pour une durée complémentaire de 7 semaines.
- Signature avenant n° 2 marché n°933 (lot 2) attribué à SFR, ayant pour objet la prolongation de la fourniture de services et de télécommunications (abonnement & communications des accès de base Numéris) pour une durée complémentaire de 6 semaines.

Direction des affaires juridiques & des marchés publics :

- Signature le 28 novembre 2012 du marché « Prestations de gardiennage pour la patinoire de Montereau ville basse » avec la société OPROSYST pour un montant de :
 - coût horaire TTC en vacations de jour, dimanche & jour férié :
 - Jour : agent de sécurité en gardiennage : 18,93 €
: maître chien en gardiennage : 20,13 €
 - Dimanche : agent de sécurité en gardiennage : 19,89 €
: Maître chien en gardiennage : 21,15 €
 - Jour férié : agent de sécurité en gardiennage : 28,41 €
: Maître chien en gardiennage : 25,26 €
 - coût horaire TTC en vacations de nuit, dimanche & jour férié :
 - Nuit : agent de sécurité en gardiennage : 19,89 €

: maître chien en gardiennage : 21,15 €

➤ Dimanche : agent de sécurité en gardiennage : 21,00 €
: Maître chien en gardiennage : 22,20 €

➤ Jour férié : agent de sécurité en gardiennage : 29,89 €
: Maître chien en gardiennage : 33,31 €

- Signature le 28 novembre du marché (pour le lot 1) & 06 décembre (pour le lot 2) « Travaux de rénovation de logements à la résidence Belle Feuille » avec la société :
 - COMBUTEC : 11 239,78 € HT (lot 1 : plomberie),
 - MILAN : 27 878,50 € HT (lot 2 : peinture et sols),
 - Lot 3 électricité : infructueux (pas de remise d'offre).
- Signature le 14 janvier 2013 du marché « Contrôle périodique des installations et matériels techniques des bâtiments communaux » avec la société APAVE pour un montant de :
 - « vérification périodique annuelle des installations électriques » : 7 728 € HT
 - « vérification périodique annuelle des installations de gaz » : 954 € HT
 - « surveillance des appareils à pression de vapeur et/ou de gaz, contrôle des appareils de levage » : 1 553 € HT,
 - « contrôle ascenseurs, monte charge, portes et portails automatiques, appareils de manutention et/ou des machines : 1 074 € HT.

M. Le Maire : Suite à la démission de deux Conseillers Municipaux, il m'appartient d'accueillir deux nouveaux Conseillers Municipaux : M. Pierre-Emmanuel Marty et M. Jean Colas. Je vous souhaite la bienvenue et j'espère que le travail sera fructueux.

N° 1/2013– Installation d'un Conseiller Municipal

Lors de l'installation au Conseil Municipal du 15 Mars 2008, Monsieur Musa DURI avait été élu membre du Conseil Municipal de Montereau sur la liste « Vivre au Confluent ».

La démission de Monsieur Musa DURI en date du 14 Janvier 2013 laisse aujourd'hui son siège vacant.

En application des dispositions de l'article L 270 du Code Electoral, il convient donc d'installer le candidat suivant le dernier élu de la liste « Vivre au Confluent ».

Il s'agit de Monsieur Jean COLAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte de l'installation de Monsieur Jean COLAS en son sein.

N°2/2013 – Indemnités des Elus- Attribution d'une Indemnité de fonction à un conseiller municipal délégué

VU la loi n° 2002 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité fixant le régime des indemnités de fonction des élus locaux et instaurant des mesures destinées à en améliorer la transparence.

VU le Conseil Municipal qui lors de la séance du 31 mars 2008 a déterminé le cadre du régime indemnitaire applicable au Maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués conformément aux textes en vigueur.

VU la délibération du conseil municipal du 24 septembre 2012 réorganisant la vie municipale suite au décès d'un adjoint,

VU la délibération du conseil municipal du 10 décembre 2012 modifiant la délibération précédente,

Considérant que le montant maximum de ces indemnités à allouer n'est pas atteint du fait de l'écrêttement de l'indemnité du Maire de par sa qualité de Député, il est possible d'attribuer une indemnité supplémentaire à un conseiller délégué au fleurissement et aux espaces verts, ce versement ne pouvant être effectué que sur délibération nominative de l'assemblée délibérante.

Il est donc proposé d'attribuer à Monsieur Jean COLAS, une indemnité calculée conformément à la délibération susvisée sur le reliquat de la partie de l'indemnité de fonctions du Député-Maire faisant l'objet d'un écrêttement de 324,23 euros bruts mensuels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (1 abstention) :

- d'attribuer à compter du 1^{er} mars 2013 une indemnité de fonctions dans les conditions fixées ci-dessus à Monsieur Jean COLAS conseiller municipal délégué au fleurissement et aux espaces verts.
- de confirmer le tableau de répartition des indemnités de fonctions des élus tel que présenté en annexe à la présente délibération

de préciser que les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité sont inscrits au budget et qu'elle sera automatiquement revalorisée en fonction de l'évolution du point d'indice de la fonction publique

N° 3/2013 – Installation d'un Conseiller Municipal

Lors de l'installation au Conseil Municipal du 9 novembre 2009, Monsieur AUCLAIR avait été élu membre du Conseil Municipal de Montereau sur la liste « AGIR SUR LES DEUX RIVES ».

La démission de Monsieur Henri AUCLAIR en date du 25 octobre 2012 laisse aujourd'hui son siège vacant.

En application des dispositions de l'article L 270 du Code Electoral, il convient donc d'installer le candidat suivant le dernier élu de la liste « AGIR SUR LES DEUX RIVES ».

Il s'agit de Monsieur Pierre-Emmanuel MARTY.

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte de l'installation de Monsieur Pierre-Emmanuel MARTY en son sein.

N° 4/2013 – Remplacement d'un Elu au sein de la 3^{ème} Commission

Par délibération n° 3/2008 en date du 15 mars 2008, le conseil municipal a désigné ses représentants au sein de la 3^{ème} Commission « Commission Culture- Commerce- Sport- Jeunesse- Vie Associative »

Les élus suivants la comptaient :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| - M. Philippe MILAN | - Mme. Christine SLIMANI |
| - M. Lionel VALLEE | - Melle. Sita M'BENGUE |
| - M. Pascale PERRON | - M. Musa DURI |
| - M. Frédéric VATONNE | - M. Laurent HAMELIN |
| - M. Manuel AFONSO | |

Suite à la démission de Monsieur Musa DURI, il convient désormais de désigner un élu pour lui succéder au sein de la 3^{ème} Commission.

Le nom de Monsieur Jean COLAS est proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (1 abstention) :

- De désigner Monsieur Jean COLAS pour prendre la succession de Monsieur Musa DURI au sein de la 3^{ème} Commission Municipale ;
 - D'adopter comme suit, la nouvelle composition de cette Commission :
 - M. Philippe MILAN - Mme. Christine SLIMANI
 - M. Lionel VALLEE - Melle. Sita M'BENGUE
 - M. Pascale PERRON - M. Jean COLAS
 - M. Frédéric VATONNE - M. Laurent HAMELIN
 - M. Manuel AFONSO

N°5/2013 – Remplacement d'un Elu au Sein du « Comité de Jumelage »

Par délibération n° 3/2008 en date du 15 mars 2008, le conseil municipal a désigné ses représentants au sein du « Comité de Jumelage »

Les Elus suivants représentaient le Conseil Municipal :

Membres titulaires :

- M. Manuel AFONSO - M. Musa DURI

Suite à la démission de Monsieur Musa DURI, il convient désormais de désigner un élu pour lui succéder en qualité de membre titulaire au sein du « Comité de Jumelage »

Le nom de Monsieur Jean COLAS est proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à L'UNANIMITÉ DES VOTANTS (1 abstention) :

- De désigner Monsieur Jean COLAS pour prendre la succession de Monsieur Musa DURI en qualité de membre titulaire au sein du « Comité de Jumelage »
 - De valider comme il suit la nouvelle liste des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein de ce Comité:

Membres titulaires :

- M. Jean COLAS